

Réaliser le bûcheronnage en toute sécurité

Dates et lieu :
Contacter le service formation au 05 65 23 22 13




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

**Savoir utiliser correctement la tronçonneuse.
Savoir maîtriser les éléments de sécurité dans la mise en œuvre d'un chantier.**

Contenu du stage

Acquérir les méthodes clés du bûcheronnage, pour travailler en toute sécurité.

Partie théorique de la formation :

Les gestes et postures pour travailler en confort et sécurité.

Les risques liés à l'activité.

Les équipements du bûcheron.

Les bases de l'abatage et de l'ébranchage.

les bases de l'organisation du chantier.

Savoir entretenir, régler et affûter une tronçonneuse.

En atelier : Affûtage, réglage, entretien cou-rant de la tronçonneuse

Acquérir les bases d'abat-tage et d'ébranchage sur feuillus et résineux.

Préparation des opérations d'abatage

Techniques d'abatage.

Techniques de façonnage.

Organisation du poste de travail et de chantier.

Sécurité, geste et postures.

Acquérir les bases d'abatage et d'ébranchage sur feuillus et résineux.(suite)

Préparation des opérations d'abatage

Techniques d'abatage.

Techniques de façonnage.

Organisation du poste de travail et de chantier.

Sécurité, geste et postures.

Acquérir les bases d'abat-tage et d'ébranchage sur feuillus et résineux. (suite)

Préparation des opérations d'abatage

Techniques d'abatage.

Techniques de façonnage.

Organisation du poste de travail et de chantier.

Sécurité, geste et postures.

Réaliser des opérations de marquage d'une coupe.

La notion d'arbre d'avenir.

Réflexion sur la sortie des bois.

Cloisonnement, stockage.

Désignation d'arbres objectifs, marquages d'éclaircies.

Identification des produits.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

Durée : 3 jours

Public ciblé :

Agriculteurs, salariés agricoles, cotisants MSA, propriétaires forestiers

Rythme et méthode

Explications et échanges en salle.

Sur une parcelles boisée, démonstration et mise en application.

Démonstrations et exercices pratiques ;

Droits d'inscription

- Pour les propriétaires forestiers qui sont aussi ex-ploitants agricoles, cotisants à VIVEA, les frais de formation seront de 50 € la session.

- Pour les salariés agricoles relevant du FAFSEA, les frais de formation seront de 322 € la session (prise en charge partielle par le FAFSEA). Le service formation de la Chambre d'Agriculture peut vous aider dans vos démarches.

- Pour les autres stagiaires qui ne relèveraient pas d'un fonds de formation permettant la prise en charge des frais de formation, ceux ci s'élèveront à 100 € la session.

Les chèques doivent être établis à l'ordre de M. l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Lot.

Modalités d'inscription

Inscription au service formation

Au 05 65 23 22 13

formation@lot.chambagri.fr

Responsable de stage :

DIBOIS Jocelyn, Technicien forestier à la Chambre d'Agriculture

Intervenant :

Laurent CAUSSIE, Bûcheron et formateur professionnel